



À PROPOS

Le Layracais n'est plus distribué avec les publicités, il sera déposé directement dans votre boîte aux lettres.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à en informer la mairie.

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication et Rédacteur en chef : Rémi CONSTANS
Imprimeur : COPIFAC

Le prochain numéro paraîtra en avril 2021.

Envoyez vos communiqués au plus tard le 15 février 2021 sur secretariatmairie-layrac@orange.fr

Dans l'attente de cette nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité de la ville de Layrac sur www.le-layracais.fr



En ce début d'année 2021, je souhaite vous parler de l'**avenir** de LAYRAC conformément à nos engagements pris lors de la campagne des élections municipales de mars 2020.

Le grand projet de notre municipalité concerne la conception et la réalisation d'un **complexe municipal sportif et associatif** avec la construction d'une salle polyvalente. Ce projet est étudié par le cabinet DECHRIS CONSULTANT. L'étude de faisabilité se poursuit avec la mise en place d'une grille d'analyse multicritères qui permettra le choix du meilleur lieu d'implantation.

Ce projet sera présenté et soumis au Conseil Municipal au mois de mars 2021.

Cette opération n'obèrera pas la réalisation des autres projets en cours et à venir du mandat.

L'aménagement de la maison LIBÉROS en deux cabinets médicaux a débuté, le choix du maître d'œuvre est défini, le cabinet d'architecte LAPEYRE a été désigné titulaire du marché.

En même temps, le recrutement de médecins est lancé pour la recherche de praticiens généralistes.

Les études pour l'aménagement de la nouvelle cantine scolaire ont débuté. Elle sera implantée dans les deux bâtiments de l'ancien garage NORMAND qui donnent une ouverture au niveau de la rue des ÉCOLES et de la rue Roger SALENGRO.

La restructuration du chemin de MONSEIGNE est très avancée. Les murs de soutènement sont construits. La circulation est alternée pour permettre la poursuite rapide des travaux.

LE MOT DU MAIRE

Le chantier des travaux de l'Église avance, l'étude archéologique est terminée.

La pose de la croix au sommet de l'abside orientée vers l'Est a été un véritable évènement. Elle est identique à celle positionnée au-dessus du porche à l'Ouest.

Sur le plan économique, les installations récentes ont confirmé l'attractivité et le dynamisme de LAYRAC pour les entreprises locales.

INNOVI 34^{ème} entreprise parmi les 100 champions de croissance 2019 (journal Les ÉCHOS) s'agrandit.

L'atelier de couture d'Elsa GARY, s'est installé à LAYRAC au cours du mois de novembre 2020.

Cette relance économique survient alors que la pandémie a progressé.

En effet, les pensionnaires de l'EHPAD SAINT-MARTIN et les pères du PRIEURÉ sont atteints. L'arrivée prochaine du vaccin constitue un véritable espoir en association avec le maintien des trois gestes barrières : **distance, port du masque et lavage des mains régulièrement.**

En cette période de fêtes, chacun devra être vigilant et vaincre la peur de la vaccination.

Dans ces circonstances, la cérémonie traditionnelle des vœux à la population ne pourra être assurée en présentiel. Je m'adresserai à vous par une vidéo consultable sur le site internet et la chaîne YOUTUBE de la ville.

Je vous souhaite force et courage pour cette nouvelle année.

Rémi CONSTANS
Maire de Layrac et
Conseiller Départemental du Canton Sud-Est Agenais





► D'ÉRYTHRÉE, LES CIGOGNES SE SONT ARRÊTÉES (EN URGENCE) À LAYRAC...

Arrivée en FRANCE depuis deux ans, une famille d'origine érythréenne de réfugiés politiques, s'est installée à LAYRAC depuis quelques mois. Monsieur Téké AMARE GABRU, Madame Lethbran GEBREMKAL KIDAN et Abel leurs fils se sentent bien dans notre commune et prennent leurs marques au fil du temps.

La Municipalité est en contact avec eux. Corinne CHAULE en charge du CCAS leur apporte l'aide nécessaire malgré la barrière de la langue. Les rencontres s'échangent en anglais puis de plus en plus en français.

Lors d'une visite Corinne CHAULE comprend l'annonce d'une bonne nouvelle, Madame Lethbran GEBREMKAL KIDAN attend un heureux évènement. Les mois passent et la grossesse se déroule à merveille.

Dans la matinée du 16 octobre 2020, Monsieur AMARE GABRU vient à la mairie prévenir en urgence que sa compagne est en train d'accoucher ! Nadia LARMARRANGE présente à l'accueil, appelle immédiatement les secours et ne s'attendait pas à ce que le médecin du SAMU lui demande d'assister la maman le temps que l'ambulance n'arrive... trop tard !

Le bébé a été plus rapide que le SAMU, Madame LARMARRANGE forte de courage et de sang froid a aidé Lethbran GEBREMKAL KIDAN à mettre son bébé au monde, ce vendredi 16 octobre 2020 à 11h20.



De gauche à droite : Abel et son papa Téké AMARE GABRU, Elias dans les bras de sa maman Lethbran GEBREMKAL KIDAN et Nadia LARMARRANGE (secrétaire de mairie et sage-femme).

Tout s'est bien passé, la maman et le bébé sont en bonne santé, le nouveau-né se prénomme Elias AMARE GABRU.

Ce fut une matinée exceptionnellement forte en émotions à la mairie particulièrement pour Nadia dont tout le monde a salué la bravoure.

Nadia et cette famille érythréenne sont liées à jamais par cet évènement unique, magique et inoubliable.

La Municipalité adresse toutes ses félicitations aux parents pour la naissance de ce bébé layracais et salue le courage de Nadia au flegme infailible !

► LES CHATS LIBRES (suite)...

Point sur l'action initiée par la Municipalité et l'ARPA 47 pour la stérilisation des chats errants :

A ce jour l'ARPA nous indique avoir attrapé et fait opérer **26 CHATS** dans le centre du village essentiellement dans les secteurs de la rue des BEAUX, rue des SEPT SCEAUX et de la place PAULIN.

L'ARPA nous prie d'indiquer qu'elle est à la disposition de tous pour prodiguer des conseils aux propriétaires de chats.

Tel : 05 53 47 15 44 / mail : arpa47refuge@gmail.com



► DÉCÈS DU PÈRE ARTHUR HERVET « LE CURÉ DES ROMS »

Le père Arthur HERVET est né le 9 novembre 1938 à BANNALEC dans le FINISTÈRE.

Assomptionniste, il résida quelques années à LAYRAC dans les années 60.

Il laissa un très bon souvenir auprès de la jeunesse layracaise de l'époque.

Il a par la suite beaucoup voyagé et s'est occupé des prostituées à Paris puis des bateliers à CONFLANS-SAINTE-HONORINE. Il a continué sa mission à LILLE où il plaida la cause des « Roms » et des sans-papiers.

Il y gagna le surnom de « curé des Roms ». Le père Arthur HERVET est décédé le 23 novembre 2020 à LILLE à l'âge de 82 ans.



DEUX ENTREPRISES LAYRACAISES À L'HONNEUR

Organisés depuis plusieurs années par le Groupe LA DÉPÊCHE DU MIDI avec différents partenaires, les SEPTUORS donnent un coup d'éclairage sur l'économie, le commerce et l'industrie des territoires couverts par le groupe.

Pour le LOT-ET-GARONNE 9 prix étaient en jeu. 2 ont été décernés à des entreprises layracaises qui participent à la réussite économique du département :

Le prix « **Coup de cœur AGEN AGGLO** » a été remis à la **Sté INNOVI**. Dirigée par Mme FREGONESE cette société, agréée par le MINISTÈRE DE LA RECHERCHE, est un laboratoire d'expérimentation qui intervient dans tous les écosystèmes ayant une influence sur la santé. Initialement active dans le domaine de la cosmétique et du capillaire, elle a étendu son champ d'action aux épithéliums humides, puis aux compléments alimentaires et aux produits phytosanitaires. Pendant le premier confinement INNOVI s'est lancée dans la production de gel hydroalcoolique.

L'entreprise, selon le journal LES ECHOS, se situait en 2019 au 34^{ème} rang parmi les 100 champions de la croissance.

Mme FREGONESE, très attachée à la commune de LAYRAC a des projets d'extension de son emprise sur notre territoire communal. (voir la vidéo sur YOUTUBE).

Le prix « **International** » a été remis à la **Sté KIRPY**. Cette entreprise créée en 1912 est passée de la production de petites charrues à traction animale à celle, dans les années 50 de charrues pour tracteurs et notamment la « décaillonneuse ». A partir des années 70, elle s'oriente vers les broyeurs de pierres et l'épierrage. Elle se diversifie en proposant des machines à récolter le tabac, les asperges et depuis peu le cannabis médicinal. Après une période orientée vers les machines pour les Travaux Publics, elle est revenue vers le secteur agricole. KIRPY réalise 35 à 40 % de son chiffre d'affaires à l'export.

Aux dirigeants de ces deux entreprises layracaises et à tous leurs collaborateurs, la Municipalité adresse ses sincères félicitations.

PRIX DE LA FORMATION CONTINUE

Chaque année, la Chambre de Métiers de l'Artisanat Interdépartemental délégation LOT-ET-GARONNE, organise le concours de l'Excellence Artisanale.

Cette année, une layracaise se démarque pour le développement de son entreprise ROMMANGE CRÉATION et reçoit le prix de la Formation Continue.

Dans ce contexte sanitaire particulier, la cérémonie filmée par la société INIGO BROTHERS, s'est déroulée dans l'atelier de création de Priscilla PAREL, situé au 4, rue PATRIOTIQUE à LAYRAC, rue donnant sur la place de la mairie. Cet immeuble a été transformé en appartement locatif.

Ce vendredi 11 décembre, Monsieur le Maire accompagnait Yvon SETZE, Président de la CMAI 47, Eric THEVENOT, Directeur de la formation professionnelle et Sébastien GOYER, directeur régional de PRÉVIFRANCE pour décerner le prix de la « Formation Continue » à Priscilla PAREL, jeune créatrice layracaise.

Monsieur le Maire et la Municipalité lui adressent leurs plus sincères félicitations et lui souhaitent une réussite florissante.



De gauche à droite : Eric THEVENOT, Yvon SETZE, Priscilla PAREL, Rémi CONSTANS et Sébastien GOYER

GRIPPE AVIAIRE

Suite à la découverte de foyers en EUROPE et sur le territoire national, les autorités sanitaires et la Préfecture de LOT-ET-GARONNE appellent les professionnels et les particuliers détenteurs d'oiseaux et de volailles à assurer une surveillance quotidienne de l'état de santé de leurs animaux.

Tous les détenteurs d'oiseaux sont tenus de se déclarer en mairie.

Toutes les personnes découvrant un cadavre d'oiseau ne doivent pas le toucher ET DOIVENT le signaler au réseau de surveillance SAGIR au 06 20 78 77 72 ou 06 20 78 77 38.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

► HOMMAGE À SAMUEL PATY

MARDI 20 OCTOBRE 2020, LAYRAC, PLACE DE LA MAIRIE

En cette fin d'après-midi triste et grise, nous sommes réunis autour d'un évènement terrible et dramatique.

Vos enfants, nos élèves, sont l'avenir de notre pays, de nos vies à tous.

Puissions-nous ici, dans nos écoles et dans tous nos lieux de vie, continuer à cheminer ensemble, continuer à apprendre de l'autre et avec l'autre dans le respect de chacun et du travail des familles et des enseignants, et, surtout, dans la joie et la richesse de nos différences.

Discours de Madame ROCA-MONERET (Directrice de l'école maternelle).



► DISCOURS EN HOMMAGE A SAMUEL PATY (professeur d'histoire-géographie)

L'association des maires des FRANCE a appelé toutes les communes à manifester pour le respect des fondements de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

EN SIGNIFIANT :

Que les municipalités n'acceptent pas de vider les valeurs fondamentales de la République **LIBERTÉ EGALITÉ FRATERNITÉ** et de manifester la solidarité envers leur communauté éducative.

La communauté éducative de LAYRAC vient d'être endeuillée par cet assassinat.

UN ASSASSINAT SAUVAGE, concernant ce qualificatif qui convient pour définir un tel acte, je voudrai insister sur le fait que chaque mot utilisé traduit souvent un sentiment et dans ce cas, le terme de sauvage, ne peut être discuté, ni source de polémique.

Qui peut imaginer que dans notre société moderne, un acte de décapitation puisse être photographié puis transmis par les réseaux qui n'ont rien de sociaux et diffusé au monde. Qui peut imaginer qu'ensuite cette tête puisse être replacée pour reconstruire son corps.

Ce mode de communication est destructeur, destructeur d'une conscience morale, légitime, construite par la raison et non par une croyance religieuse.

ASSASSINAT PRÉMÉDITÉ,

ASSASSINAT IGNOBLE et perpétré de sang froid,

ASSASSINAT AIDÉ par des complicités actuellement recherchées et qui seront sanctionnées.

QUI ÉTAIT LE PROFESSEUR SAMUEL PATY ?

Jeune professeur d'histoire-géographie de 47 ans, il enseignait au collège du BOIS D'AULNE à CONFLANS-SAINTE-HONORINE dans les YVELINES.

Il s'agissait d'un professeur engagé.

Engagé il l'était, pour assumer le programme de l'enseignement moral et civique et parler de la liberté d'expression en illustrant son cours.

Pour cela, il avait choisi l'attentat de CHARLY HEBDO et avait décidé par souci de vérité, de montrer les caricatures du prophète MAHOMET publiées dans ce journal.

Il était très conciliant, qualifié par beaucoup de ses anciens élèves comme très gentil, à l'écoute, toujours habillé de façon simple.

Un professeur qui donnait l'envie d'apprendre, d'après ses élèves.

Mais surtout un professeur qui allait jusqu'au bout en illustrant les principes de la liberté d'expression.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

SON ASSASSIN

Son assassin âgé de 18 ans, d'origine tchétchène, né à MOSCOU, avait un statut de réfugié en FRANCE, depuis 10 ans.

Je ne reviendrai pas sur les circonstances de cet assassinat, tellement elles sont innommables !!!

Le moment n'est pas venu de faire justice.

Comme l'a dit le Président MACRON, la justice passera.

Elle appréciera les complicités et les jugera, qu'il s'agisse de complicités dans l'élaboration de l'assassinat ou qu'il s'agisse du soutien idéologique manifesté à travers les réseaux sociaux.

L'émotion va bien au-delà des conséquences de cet acte barbare et de la solidarité exprimée à cette occasion vers la communauté enseignante, avec la mise en place devant tous les bâtiments de la commune de Layrac le message « **# je suis enseignant** ».

Pour notre Conseil Municipal récemment élu, il nous a paru essentiel d'être **défenseur de l'esprit de citoyenneté** qui anime notre commune.

Citoyenneté nécessaire à l'expression d'une république démocratique et laïque définie par la Loi du 9 décembre 1905 dont on fêtera le 115^{ème} anniversaire cette année.

Citoyenneté de respect, de toutes de tous, dans l'union républicaine, sans vouloir imposer une gouvernance guidée par la religion.

Je termine en disant que **nous sommes avec le cœur** aux cotés des **enseignants** qui font leur métier, d'apprendre la **liberté d'expression** et les **principes de citoyenneté**, pour constituer une **FRANCE démocratique et laïque**.

Je remercie les enseignants d'avoir participé à cet hommage et les assure que la France entière leur est reconnaissante du travail accompli pour **préserver, fortifier, défendre et préserver** la liberté d'expression ainsi que la laïcité qui est un ciment indispensable de l'union et de la force de cette démocratie.

Un hommage national sera donné demain à la SORBONNE à PARIS. Le drapeau français sera mis en berne à LAYRAC.

Nous terminerons avec une **minute de silence** à la mémoire du professeur Samuel PATY.

Discours de Rémi CONSTANS - Maire de LAYRAC



► LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 :

HOMMAGE AU PROFESSEUR SAMUEL PATY DANS TOUTES LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES DE FRANCE.

Le lundi 2 novembre 2020, Monsieur DAULIAC, directeur de l'école élémentaire de LAYRAC a rendu un temps d'hommage au professeur Samuel PATY dans la cour de l'école en rappelant à ses élèves, les valeurs fondamentales de la RÉPUBLIQUE et le principe de la liberté d'expression.

Une minute de silence a été observée à 11h00 après la lecture de la lettre de Jean JAURÈS aux instituteurs en présence de Monsieur le Maire arborant la symbolique de la RÉPUBLIQUE, l'écharpe tricolore.

11 NOVEMBRE & HOMMAGE À JULIEN CARETTE

11 novembre 2020



Commémoration du 11 novembre 2020, 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

En raison du contexte sanitaire, cette cérémonie n'était pas ouverte au public et s'est tenue en présence d'un nombre très restreint d'autorités civiles et militaires.

Ce fut aussi l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la FRANCE et en particulier au Major Julien CARETTE décédé en mission au Mali le 25 novembre 2019.

En présence de ses parents, Georges et Annick CARETTE, Monsieur le Maire a dévoilé la plaque hommage en marbre déposé au pied du monument aux morts.

PLANTATION DE L'ARBRE DES BÉBÉS 2020

28 novembre 2020

Le 28 novembre 2020 eu lieu la plantation de l'arbre des bébés de l'année. Le choix de l'arbre s'est porté sur un cerisier bigarreau burlat venant étoffer l'arboretum en forme de fer à cheval au cœur du parcours de santé au bas du ROYAL.

De gauche à droite :

Rémi CONSTANS (maire),
Jean-Jacques TUFFERY (conseiller municipal)
Corinne CHAULE (responsable du CCAS).



SIGNATURE DU LIVRE D'OR EN L'HOMMAGE DE VALÉRY GISCARD D'ESTAING

9 décembre 2020



Le 9 décembre 2020, le Président MACRON avait décrété une journée de deuil national pour saluer la mémoire du Président Valéry GISCARD D'ESTAING.

Un livre d'Or était à la disposition de la population layracaise pour témoigner d'un dernier hommage.

Rémi CONSTANS (maire) et Thierry PILLIAUDIN (1^{er} adjoint) ont signé le livre d'Or, chacun laissant leurs souvenirs de la présidence de Valéry GISCARD D'ESTAING.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

7 décembre 2020



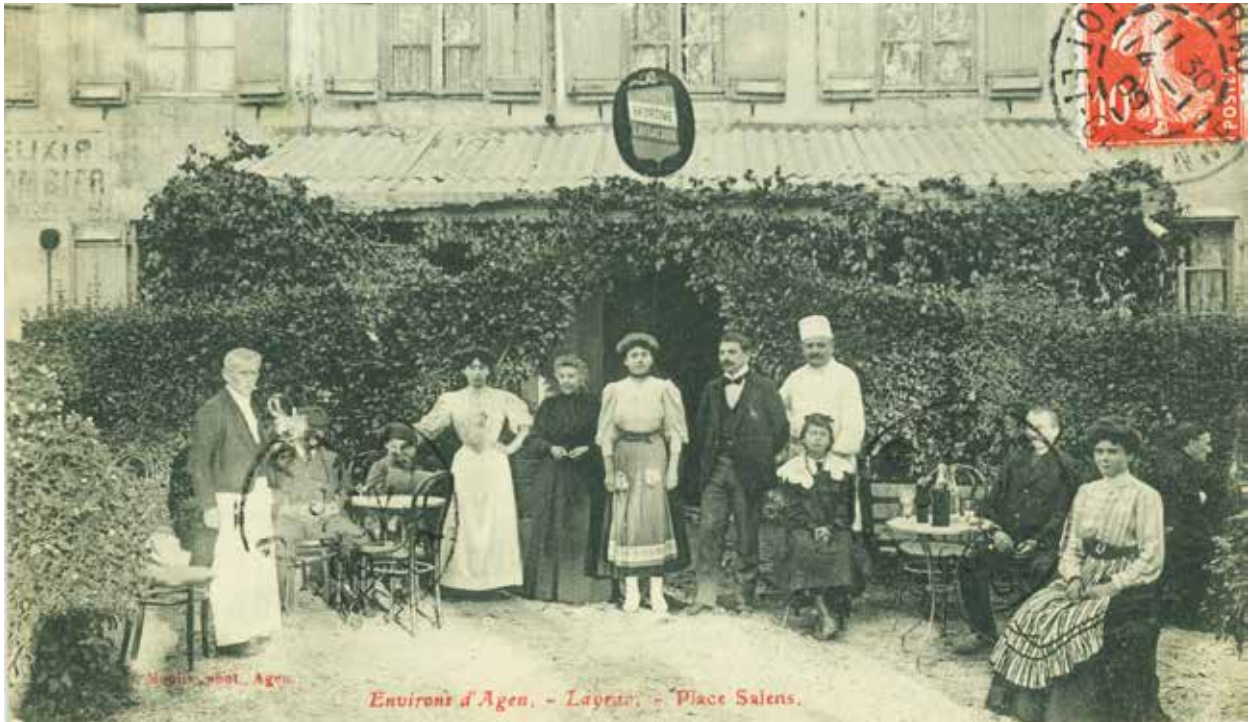
Pour le plus grand plaisir des petits écoliers, le personnage Zoé (association POPATEX de TOULOUSE) a fait voyager les enfants au pays de la magie de Noël !



PETITE HISTOIRE DES CAFÉS...

► DE LA DYNASTIE AURENQUE AU WELCOME

Le café TOURNIÉ succéda à l'Hôtel-Café AURENQUE et devint le lieu des banquets de l'entre-deux-guerres. Les réunions politiques avaient lieu dans la salle du premier étage que l'on atteignait par l'escalier extérieur qui existe toujours.



De gauche à droite : le garçon de café en tablier veston, Lily AURENQUE jeune, Mme AURENQUE mère, « Nénette » AURENQUE, épouse ROZIERES, Mr AURENQUE fils et Mr Louis AURENQUE père.

L'emblème de l'Union Sportive Layracaise trône au-dessus de la porte.

De plus, l'animation musicale existait et la « biolo », piano mécanique, remplaçait l'orchestre.

La famille JAUZENQUE ayant repris cet établissement dans les années 60, il prit alors le nom de « café de Linette ». Ils créèrent le dancing au nom japonisant « TOKI-HANO » où était organisé le bal du dimanche en matinée et en soirée. Les danseurs étaient transportés en bus jusqu'à LAYRAC. Les orchestres à la mode s'y succédaient. La salle de bal était située au niveau inférieur, les bagarres y étaient fréquentes.

La lutte d'influence auprès de la clientèle opposait la clientèle du « TOKI-HANO » à celle du café « REGALE » de CAUDECOSTE. Suite à un terrible incendie du dancing le « 5-7 » à SAINT-LAURENT-DU-PONT en ISÈRE, le 1^{er} novembre 1970, le « TOKI-HANO » dut fermer ses portes comme beaucoup d'autres discothèques. Sa réouverture ne fut possible qu'après l'établissement d'une sortie de secours vers la place du marché.

Celle-ci fut marquée par un portail en fer où figure encore l'enseigne métallique « TOKI-HANO ».

Actuellement, l'hôtel n'existe plus, la salle de bal n'est plus utilisée et le restaurant a continué son chemin, après avoir eu plusieurs exploitants.

En 2012, un enfant du pays, Nicolas BOURGADE et son épouse Divilé, ont repris le « WELCOME » en proposant une cuisine à dominante régionale.





► TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU CHEMIN DE MONSEIGNE

Le chantier de requalification du chemin de MONSEIGNE se poursuit.

Les travaux de terrassement de chaussée et trottoirs et la mise en œuvre de la couche de forme de la première phase de chantier sont terminés. L'entreprise TOVO titulaire du marché termine la pose des bordures et des caniveaux, et les diverses mises à niveau. La mise en œuvre de murs de soutènement a nécessité l'abattage et le dessouchage d'arbres. Le raccordement de voirie avec l'accès à la résidence du GRAVELET est effectué. L'entreprise s'est assurée de respecter une pente suffisante à l'évacuation des eaux de surface en étudiant les profils en long de la chaussée.

Les eaux de ruissellement sont captées et se rejettent dans le RIOU-CAOU après un passage sous la voie ferrée. L'entreprise essaie de maintenir les accès riverains dans des conditions satisfaisantes. Les nids de poule situés sur la voirie existante sont remblayés. Des essais de portance et un enduit de scellement ont été réalisés avant les enrobés.

► ADRESSAGE

Depuis le mois de novembre, les agents du centre technique municipal implantent sur l'ensemble de la commune les panneaux portant les nouvelles dénominations de rues ou de voies. L'ensemble de la commune est concernée par cette démarche d'adressage.

Chaque propriétaire recevra dans les semaines à venir un courrier l'informant de sa nouvelle adresse et l'invitant à la diffuser à son locataire s'il y a lieu, ainsi qu'à divers organismes et prestataires propres à chacun (exemple : Services des eaux et électricité, Sécurité Sociale, organismes de livraisons de colis...).

Aux nouvelles dénominations, s'ajouteront pour certains un changement de numéro, le numérotage ayant également été revu. Les numéros de rues ou de voies seront également fournis par la municipalité.

Cette procédure d'adressage a été délibérée en Conseil Municipal en décembre 2019, elle arrive donc bientôt à son terme. Elle obéit à des principes très stricts rappelés ci-dessous :

Premier Principe

Afin de nommer les chemins (ruraux et privés), les voies communales, départementales et nationales, le choix a été fait d'utiliser de préférence les dénominations anciennes (ou s'en rapprochant) telles qu'elles figurent sur le plan napoléonien de 1827.

Le nom des chemins privés est toujours validé par le ou les propriétaires figurant au cadastre.

Deuxième Principe

Il a été privilégiée une numérotation métrique sur de nombreuses voies de la commune afin de corriger des incohérences de numérotage, d'empêcher la redondance de certains numéros, tout en anticipant les possibilités d'évolution du bâti (exemple : un local transformé en habitation entre deux numéros). Lorsque cela s'est avéré impossible, certaines rues, notamment en centre-ville ont été maintenues en numérotation continue.

La numérotation métrique est calculée à partir d'un point zéro situé à l'intersection de deux voies. Le sens de la numérotation est orienté généralement du centre-ville vers la périphérie. L'ensemble des données a été transmis courant décembre à la BAN (Base d'Adresse Nationale).

Troisième Principe

Ainsi sera appliquée une correspondance entre la cartographie des adresses postales et des adresses géographiques. Ce procédé prendra plusieurs mois.

S'associera ainsi une correspondance avec les données des bases d'organismes publics, tels que les impôts, les collectivités locales, la base du SDIS, la Poste, l'Insee... Cette localisation est aussi nécessaire au déploiement de la fibre optique.

Quelques précisions supplémentaires : Il est possible que la dénomination de 1827 poursuivie sur les cadastres suivants ait changé au XX^{ème} siècle. Dans ce cas, les deux écritures restent possibles ; par exemple le Chemin de BOIS-RENAU s'écrivait sans le « D » en 1827 et est devenu au XX^{ème} siècle, chemin de BOIS-RENAUD. La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire concernant la démarche d'adressage.





TRAVAUX

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Les travaux de l'Église viennent de progresser avec la mise en place d'une croix grâce à un bras de levage de l'entreprise SGRP (Société Gersoise de Restauration du Patrimoine).

La dépose au sommet de l'abside orientée vers l'Est n'a pas posé de problème. Les photos reproduites ci-contre en témoignent.



Une vidéo réalisée par PÉRIVISION sera publiée prochainement sur la chaîne Youtube de LAYRAC.

Cette croix est particulière dans la mesure où chacun des bras a l'extrémité trilobée.

Par ailleurs à LAYRAC, les croix indiquant les 2 points cardinaux Nord /Sud, ont disparu vraisemblablement au moment des travaux effectués lors de la construction de la coupole en béton dans les années 30.

A noter d'ailleurs, que la disparition des deux croix, a accompagné celle d'un autre élément de décoration représenté par plusieurs pots à feu.

Les revêtements de la couverture vont être effectués avec une extension à l'absidiole la plus visible située et orientée vers le Sud.

AVANCÉE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON MÉDICALE

La municipalité a choisi le maître d'œuvre pour l'aménagement de la maison LIBÉROS. Le marché a été attribué à LAPEYRE ARCHITECTURE qui aura la tâche de concevoir un aménagement dans le respect du cahier des charges dicté par la mairie, à savoir : l'aménagement de deux cabinets, un espace d'accueil, la réalisation d'un plancher hourdis et la réfection de la toiture.

L'avant-projet est en cours d'analyse. La mairie lance la recherche de médecins généralistes.



FOCUS SUR :

L'ATELIER D'ELSA GARY

Mélanie et Alexandra ont installé depuis le 16 novembre 2020 l'atelier d'ELSA GARY à LAYRAC. Cette entreprise familiale de conception et de fabrication de robes de mariées est un fleuron de cet artisanat de stricte fabrication française.

Elsa, leur maman, a réussi à créer ELSA GARY en innovant et anticipant l'évolution des « robes mode » de mariée.

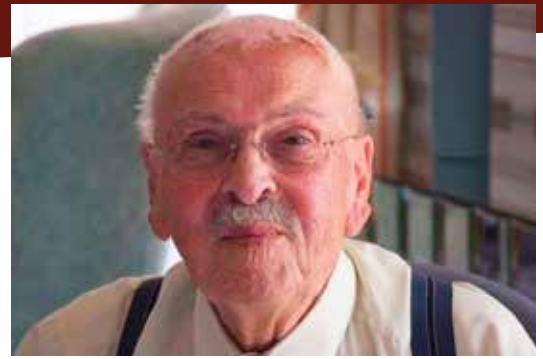
Mélanie s'occupe de la gestion, Alexandra de la relation clientèle et de la communication de cette marque dont le succès est bien au-delà de l'Agenais puisqu'il existe un showroom à AGEN, deux centres à PARIS, un à STRASBOURG, un à LYON et 40 points de vente au niveau de l'hexagone. Le choix de LAYRAC est voulu par l'équipe qui est originaire de LAYRAC avec l'implantation dans une maison qui a une double entrée à la fois sur l'avenue MASSENET et une entrée sur la rue Prosper DAUZON.

L'existence d'un espace vert situé au centre du bâtiment permet détente, repos et prise de repas en plein air par beau temps. Les deux sœurs dirigeantes ont choisi LAYRAC pour installer leur atelier où travaille huit couturières privilégiant ainsi leur qualité de vie. La municipalité est très heureuse de les accueillir au centre de LAYRAC et reste persuadée que ce lieu de bien vivre local contribuera à la poursuite de leur réussite nationale.



Mélanie et Alexandra co-directrices de l'atelier ELSA GARY entourées de leur « équipe haute couture » dans l'atelier de confection.





► JEAN LOUIS CHELLE

Jean Louis CHELLE né le 19 mars 1936 à ORTHEZ (64) prit part à la vie politique layracaise en 1983 lors du premier mandat de Jean DRAPÉ en devenant son premier adjoint. Cette vie et son action politique ne furent pas poursuivies en 1989. Il se consacra alors au Syndicat d'Initiative de LAYRAC et s'impliqua dans le Comité de Fêtes dont il devint président.

Il fut aussi architecte du schéma d'organisation touristique départemental.

Vice-président de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme d'Aquitaine, il initia la formation des agents d'accueil.

D'un caractère très trempé, il fut actif dans l'organisation des animations de l'époque en particulier les fêtes historiques du 15 août qui connurent le succès et participèrent à la renommée de LAYRAC.

Très marqué par le départ de son épouse, il est décédé à TOULOUSE le 9 novembre 2020.

Rémi CONSTANS - Maire de Layrac

A 84 ans Jean-Louis CHELLE nous a quittés. Beaucoup de Layracais se souviennent de lui comme d'une personne souriante et discrète, que l'on croisait dans les rues et les commerces de LAYRAC, toujours avec son chapeau. Les plus anciens se souviennent du rôle qu'il a joué comme premier adjoint de Jean DRAPÉ.

Au-delà de son rôle d'édile, il savait fédérer entre eux les bénévoles et s'impliquer auprès des associations locales pour l'organisation de manifestations qui ont marqué la vie du village telles que la fête des Vendanges ou les Festivals Historiques du 15 Août.

Nous nous souvenons de son action lorsqu'il a présidé ce qui était alors le Syndicat d'Initiatives de LAYRAC. De simple syndicat d'initiative, il l'a élevé au rang d'office de tourisme, puis d'office de tourisme classé. Cette expérience de terrain a été un tremplin pour structurer le secteur du tourisme au plan départemental : comme cela a été souligné dans la presse, il a été un pionnier dans l'organisation du tourisme en LOT-ET-GARONNE.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour le Tourisme et le Patrimoine de LAYRAC, (ATPL : la structure actuelle qui a pris la place de l'office de tourisme), se considèrent comme les successeurs de Jean-Louis CHELLE et souhaitent lui rendre ce dernier hommage.

Monsieur Roger BEN AÏM - Président de l'Association Tourisme et Patrimoine de Layrac (ATPL)

► CLAUDE JAUZENQUE (14 SEPTEMBRE 1932-23 NOVEMBRE 2020)

Né à VILLENEUVE-SUR-LOT en 1932, il débuta sa carrière professionnelle comme ajusteur à la KIRPY à LAYRAC. Sa spécialité était reconnue, il l'a poursuivie jusqu'à sa retraite. Il épouse Jacqueline ESCOURROU (dite Linette) en 1934. Il fonda une famille sur notre commune et eut deux enfants, Yannick et Stéphane.

Monsieur et Madame JAUZENQUE achetèrent le restaurant de Monsieur TOURNIÉ lui-même successeur de la dynastie AURENQUE qui possédait le café-hôtel avant la première guerre 1914-1918. Puis ils transformèrent dans les années 65 le bâtiment de la famille ESCOURROU avenue d'ETIGNY, qui devint le CAP 21. Cet hôtel-restaurant acquit une notoriété régionale dont tout le monde connaissait les célèbres grillades de côtes de bœuf.

En 1983, la famille JAUZENQUE, acheta le café « LE CRISTAL », boulevard de la République à AGEN.

Il participa à la vie politique, comme conseiller municipal sous le premier mandat d'Henry MAURY (1995-2001) puis sous la municipalité de Pierre PUJOL (2008-2014). Membre de la commission des Finances, il fournit un travail remarquable sur ce sujet, donnant de la rigueur et de la justesse aux tableaux de chiffres. Il a réglé de nombreux problèmes financiers.

Il fut membre de la commission sportive de la municipalité et pratiqua lui-même le rugby au sein de l'ASL (Association Sportive Layracaise). Il fut aussi entraîneur de plusieurs équipes notamment de LAYRAC et LECTOURE.

Une congestion cérébrale interrompit son dynamisme et il finit sa vie en alternant des séjours entre Les Jardins d'ALOÏS à SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME et son domicile.





▶ ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Les chiffres de mortalité à Layrac sont relativement stables depuis 7 ans.

Toutefois, on constate à plusieurs reprises, une augmentation de la mortalité en particulier durant l'hiver 2018-2019. Ce pic était lié à un épisode de grippe saisonnière.

Cette année, en parallèle de l'épidémie de la COVID 19, nous observons une majoration de la mortalité pour cette période de fin d'année.

Le chiffre total de décès durant 2020 est de nouveau en hausse comptant 61 décès alors que l'année va se terminer dans 8 jours.

La dernière semaine de novembre a connu un pic de surmortalité très significatif, correspondant à 7 décès d'hommes associés à 2 décès de femmes. Les caractéristiques de ce pic méritent une réflexion sur les causes de surmortalité d'autant que cette période a précédé le rebond épidémique et a accompagné un brusque refroidissement de la température durant 3 jours.

Dans cette situation, ni la Covid dont le pic est postérieur, ni l'âge des personnes décédées qui concerne des hommes jeunes dont les circonstances du décès évoquent un arrêt cardiaque brutal, ne peuvent être mis en cause.

A l'évidence la Covid et ses mutants n'ont pas livré tous leurs mystères.



ÉTAT CIVIL



▶ MARIAGES

PLANQUE Renaud et LAPEYRE Margaux
le 28 novembre 2020



▶ NAISSANCES

AMARE GABRU Elias
Né le 16 octobre 2020

SOLAL Calixte
Né 6 novembre 2020

GAYDIER Eloi
Né 12 novembre 2020

NOIRET Alice
Née le 16 novembre 2020

▶ DÉCÈS

GUILLO Adrienne
Née le 16 avril 1930
Décédée le 14 octobre 2020

HARDY Laure
épouse **BLAZY**
Née le 19 avril 1943

BORDE Jean-Claude
Né le 8 octobre 1930
Décédé le 21 octobre 2020

CHELLE Jean Louis
Né le 19 mars 1936
Décédé le 8 novembre 2020

BORDARIE Michel
Né le 27 mars 1955
Décédé le 19 novembre 2020

TRAVERSE Henriette
épouse **FORNT**
Née le 12 mars 1940
Décédée le 20 novembre 2020

PANISSIÈRES Jeanne
veuve **DELAGE**
Née le 30 mai 1932
Décédée le 20 novembre 2020

DAL MASO Serge
Né le 21 février 1952
Décédé le 22 novembre 2020

JAUZENQUE Claude
Né le 14 septembre 1932
Décédé le 23 novembre 2020

PAWLAK Régis
Né le 15 mars 1966
Décédé le 24 novembre 2020

JACQUES Jean-Alain
Né le 12 janvier 1971
Décédé le 29 novembre 2020

BERNARD Michelle
épouse **Vetillard**
Née le 15 octobre 1941
Décédée le 3 décembre 2020

VIGIER Georgette
épouse **MICHELETTI**
Née le 9 février 1924
Décédée le 10 décembre 2020

WÉRY Roger
Né le 3 février 1928
Décédé le 13 décembre 2020

KUCA Josefa
veuve **KARKOWSKI**
Née le 13 septembre 1935
Décédée le 13 décembre 2020

BANEL Gérard
Né le 14 décembre 1934
Décédé le 14 décembre 2020

DESCAULES Carmen
Née le 1^{er} mars 1925
Décédée le 15 décembre 2020

SCHIO Michel
Né le 11 décembre 1963
Décédé le 21 décembre 2020

